

la captivité de la duchesse de Berry produisirent entre un légitimiste et Carrel un second duel à l'épée, dans lequel ce dernier, après avoir blessé son adversaire, reçut lui-même dans le ventre une blessure, qui lui valut les témoignages les plus flatteurs d'une sympathie presque universelle, et en même temps de la part des plus graves de ses amis d'affectueuses remontrances qu'il écoutait en souriant et avec promesse de s'amender.

Carrel voulait qu'un journal se fit respecter comme le ferait un homme d'honneur. En cela il avait raison. Il est en effet assez étrange que deux hommes puissent tous les matins se dire, par le moyen de deux feuilles de papier, des choses qu'ils ne pourraient se dire de vive voix sans se couper la gorge. Seulement, quand on veut être respecté, il faut respecter aussi ses adversaires, et Carrel, si susceptible pour lui-même, manquait trop souvent de modération et de convenance envers les autres ; on eût dit parfois que, dans la crainte de voir mal interpréter les conseils de prudence qu'il adressait à son parti sur les questions d'engagements collectifs, il se plaisait à chercher des occasions de dangers personnels par les provocations les plus directes à l'adresse de ses adversaires, de telle sorte qu'avec la prétention de représenter et de défendre le principe de la libre discussion, il se laissait aller à parler en homme qui ne peut la supporter et s'arroge le droit de la confisquer à son profit. Un écrivain radical, M. Blanc, a cru sans doute le louer en disant de lui "qu'il ne refusait pas ses adversaires, mais qu'il les châtiât." Dans un pays comme la France, un tel mode de réfutation est aussi nuisible à la cause qu'il prétend servir que dangereux pour celui qui l'emploie, et trop souvent Carrel gâta ses meilleures pages de polémique par des excès de langage plus dignes d'un sous-lieutenant tapageur que d'un chef de parti. Voici, par exemple, comme échantillon de son style *ab irato*, une apostrophe aux *Débats* :

"Si ses apologistes (il s'agissait de M. Persil) du *Journal des Débats* n'étaient pas aussi méprisables et presque aussi sots que lui, on se retournerait contre eux ; mais avec eux aussi que dire ? erreur ou conviction, dignité d'honnêtes gens ou impudeur de fripon, qu'est-ce qui résiste en eux ? Par où les prendre ? nous l'avons tenté si souvent que l'embarras nous prend quand il leur faut répondre. Nous les prions de ne voir, dans ce qu'ils proclament aujourd'hui notre impuissance, que la difficulté, pour nous de pousser les expressions du dégoût aussi loin qu'eux le cynisme de la turpitude ; il est des flétrissures que la plume ne se charge pas d'imprimer au front de ceux qui les méritent.

"Si les écrivains du *Journal des Débats* attachaient à leurs viles apologies ministérielles la responsabilité personnelle qui n'a jamais manqué à aucune de nos agressions, mesurées ou non, il y a bien longtemps que le *Journal des Débats* serait sans écrivains, ou se serait dépouillé du franc-parler qu'il affecte, comme un privilège du grand âge de ses éditeurs."

J'ai voulu voir quel article des *Débats* avait pu provoquer chez Carrel un tel débordement de violence ; cet article était vif à la vérité, mais cependant étranger à toute personnalité, et renfermé dans les bornes d'une discussion permise ; or, je dois ajouter que j'ai vainement cherché la répartie qu'eût méritée, ce me semble l'article de Carrel. Le prudent rédacteur des *Débats* crut devoir briser là une controverse qui prenait semblable tournure.

Mais cette prudence n'est pas donnée à tout le monde, et avec de telles formes de discussion, vu l'importance qui s'attachait naturellement à toute attaque venant d'un homme aussi considéré que lui, Carrel trop habitué à refuser aux autres des libertés de parole dont il usait si largement, marchait dans une voie qui pou-

vait d'un jour à l'autre aboutir à quelque catastrophe. C'est ce qui arriva, et dans un moment où l'on pouvait espérer que les plus forts dangers de ce genre étaient passés, en quelque sorte à la fin de la bataille, lorsque l'ardeur des partis, aux prises depuis six ans, s'amortissait de plus en plus, et, pour comble de malheur, sur une question qui, à vrai dire, n'intéressait ni la personne de Carrel ni ses principes.

Un nouveau journal, *la Presse*, avait été fondé en 1836 avec des conditions de bon marché jusqu'alors inconnues ; le fondateur, M. Emile de Girardin, publia des prospectus où, suivant l'usage, il présentait son journal comme infiniment préférable aux autres. Un journaliste appartenant alors à la rédaction du *Bon Sens*, et qui depuis devint un des amis de M. de Girardin et un des rédacteurs de *la Presse*, crut devoir publier contre M. de Girardin et son entreprise une série de feuilletons renfermant des personnalités fort injurieuses. Le fondateur de *la Presse* intenta au gérant du *Bon Sens* un procès en diffamation.

Carrel, après avoir d'abord refusé d'intervenir dans une querelle de cette nature, cédant aux sollicitations des rédacteurs du *Bon Sens*, publia dans le *National* une note assez brève, dans laquelle, après avoir exprimé son mépris pour les prospectus de M. de Girardin, il blâmait sévèrement ce dernier de recourir aux tribunaux pour se défendre de critiques dirigées contre son entreprise. M. de Girardin répondit le lendemain dans *la Presse* en ces termes :

"Le reproche du *National* manque de loyauté attribuée au contraire à M. Carrel. Assurément ce reproche serait mérité si le *Bon Sens* s'en fût tenu à l'examen critique et sévère de la base économique sur laquelle *la Presse* est établie ; mais il n'en a pas été ainsi : les accusations les plus odieuses et les plus personnelles ont été accumulées contre M. de Girardin."

Répondant ensuite en bloc aux attaques dirigées contre sa personne par plusieurs journaux, M. de Girardin les menaçait d'user contre eux de moyens semblables, et terminait par une allusion applicable, non point à Carrel, mais à un de ses amis, à un autre rédacteur du *National*, alors en état de faillite comme chef de je ne sais quelle entreprise industrielle.

Tel est le résumé exact des faits qui portèrent Carrel à remettre encore une fois sa vie aux chances d'un duel. Aussitôt après la lecture de l'article de *la Presse*, il se rendit chez M. de Girardin, accompagné de ce même ami, peut-être aussi engagé que lui dans la question. Je n'entrerai pas ici dans le détail de la discussion particulière qui suivit, et dont les termes sont diversement rapportés. Toujours est-il que l'affaire paraissait s'arranger à l'amiable au moyen d'une note explicative que devaient publier les deux journaux ; seulement M. de Girardin désirait que la publication de cette note fût simultanée, tandis que Carrel voulait qu'elle fût d'abord publiée dans *la Presse* et répétée ensuite dans le *National*. C'est sur ce léger différend que Carrel, n'ayant pu obtenir la concession qu'il exigeait, se leva et rompit la conférence en disant : "Je suis l'offensé, je choisis le pistolet."

Le duel eut lieu le lendemain, 22 juillet 1836, dans la matinée, au bois de Vincennes. Les deux adversaires, marchant l'un sur l'autre, tirèrent presque en même temps et tombèrent tous deux blessés. M. de Girardin à la cuisse et Carrel à l'aîne. Le premier soin de Carrel, toujours aussi bienveillant après le combat que prompt à l'offense, fut de s'informer si son adversaire souffrait beaucoup ; mais à la première inspection des médecins sa blessure à lui fut jugée bien plus grave. On le transporta au village de Saint-Mandé, dans la maison d'un de ses anciens camarades